

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Le ministre de la Défense au fait des réalités militaires du Septentrion

E. EBANG-MVE
Oyem/Gabon

Le ministre de la Défense nationale, Michael Moussa Adamo, a séjourné à Oyem dernièrement. Le membre du gouvernement et sa délégation composée essentiellement de hauts gradés ont mis à profit ce séjour pour toucher du doigt les conditions de vie et de travail des Forces de défense et sécurité (FDS) dans le Woleu-Ntem. Le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong était également du voyage.

À son arrivée à Oyem, le 9 septembre, le ministre de la Défense, accompagné de celui de la Santé, s'est immédiatement rendu au stade Engong, situé au village Sougoudzap-Ville, à 17 kilomètres du chef-lieu de la province septentrionale, sur la route de Bitam. Les deux membres du gouvernement se sont rendus compte que cette enceinte de 20 500 places assises est abandonnée aux hautes herbes et au diktat des hors-la-loi, depuis la Coupe d'Afrique des nations (Can) que notre pays a organisée en 2017. D'où la décision du gouvernement de confier la surveillance de ce stade, depuis 2020, aux militaires du deuxième bataillon d'infanterie d'Eyenassi à Oyem.



Le ministre de la Défense nationale, Michael Moussa Adamo (costume), écoutant les explications d'un officier supérieur.

La délégation est allée ensuite à l'hôpital hansénier d'Ebeign, situé à moins de dix kilomètres d'Oyem sur la route de Mitzic. Cette structure de santé est spécialisée dans la prise en charge des malades souffrant de la lèpre. En proie à des difficultés diverses depuis de nombreuses années, cet hôpital est actuellement en travaux, grâce au ministre de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong.

Le lendemain (le 10 septembre),

le ministre de la Défense nationale a survolé en hélicoptère, les zones frontalières de Medzeng et Akam-Essatouk (frontières avec la Guinée équatoriale par Oyem), Eboro, Meyo-Kyè (frontière avec le Cameroun par Bitam) et Meboò (une autre frontière avec la Guinée équatoriale).

Le samedi 11 septembre, Michael Moussa Adamo s'est enfin rendu au camp des Sapeurs-pompiers, à la Légion nord de la gendarmerie et au camp militaire d'Eyenassi.

Universités d'été du PSD: les propositions de Maganga Moussavou

F.N
Mouila/Gabon

Le Parti social-démocrate (PSD) a organisé le week-end écoulé dans un hôtel de la place, ses premières universités politiques. Plusieurs thématiques étaient à l'ordre du jour. Entre autres: "La provincialisation comme vecteur de développement", "la transparence électorale et l'harmonisation des régimes présidentiels en Afrique". Des thèmes très intéressants qui ont suscité des débats, en présence du président du PSD, Pierre-Claver Maganga Moussavou, des élus nationaux et locaux, ainsi que les cadres du parti.

S'inspirant des concepts des pères fondateurs notamment "Gabon D'abord", le leader du PSD estime qu'aucune province n'est supérieure à une autre. Ce dernier soutient qu'il s'agit ni plus ni moins de la provincialisation. C'est avec ce programme qu'il entend défendre le développement du Gabon. Objectif: développer l'arrière-pays. "Il faut que nous comprenions que nous avons fait fausse route et qu'ensemble trouvons des solu-

tions pour mettre notre pays sur la voie du développement avec la participation de tous", clame-t-il haut et fort.

S'agissant de la transparence électorale, Maganga Moussavou pense qu'elle doit se situer dans le déroulement des opérations de vote et la transmission des résultats. "Qu'on arrête, a-t-il dit, avec le transport des populations et que le vote se fasse dans la cour, et qu'ensuite les résultats connus, les procès-verbaux distribués aux uns et aux autres et avant de les transmettre au Centre gabonais des élections (CGE) et Conseil national de la Démocratie (CND) qui donnent les tendances autour de 20 heures. Bien entendu avant le contentieux, afin d'éviter des soubresauts et les contestations".

Dans la même foulée, il a indiqué que l'harmonisation des régimes présidentiels en Afrique devrait éviter les coups d'État en passe de devenir légion. "Le continent doit par exemple opter pour 7 ans renouvelable une fois. Et qu'en 14 ans l'on doit s'interdire de modifier la Constitution pour rechercher un troisième ou quatrième mandat", suggère-t-il.



Instantané des premières universités du PSD venant de se tenir à Mouila.

Miroir du gouvernement

Pour un saut qualitatif

UNE nouvelle ère pour la Justice devrait s'ouvrir à l'issue du Conseil supérieur de la magistrature présidé vendredi dernier au palais du Bord de mer, par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. D'autant que le numéro un gabonais "a instruit la ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargée des droits de l'Homme de mettre en œuvre deux nouvelles politiques essentielles: la Politique nationale de gestion des détentions et des peines (PNGDP); et la Politique nationale d'insertion et de réinsertion des détenus (PNIRD)".

Deux politiques publiques qui, de l'avis de nombreux spécialistes, devraient véritablement permettre à l'ensemble de notre système judiciaire d'amorcer un saut qualitatif. En

mettant un terme à certains dysfonctionnements préjudiciables, à plus d'un titre, pour de nombreux justiciables. Lesquels sont quelque peu désarmés et circonspects sur certains aspects de la gestion des détentions préventives et des peines.

C'est dire que la PNGDP et la PNIRD devraient fixer, sur certains pans, les grands axes de la politique répressive nationale. En tenant compte, comme l'a rappelé le chef de l'État, "de la nécessité pour notre pays, en sa qualité de membre élu du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies pour la période 2021-2023, de respecter ses engagements internationaux".

Bref, ces deux politiques nationales devraient refléter les

ambitions d'une société gabonaise plus juste, égalitaire, humaniste, solidaire, résiliente, moderne, etc. Ce, d'autant plus que le chef de l'État a "invité la garde des Sceaux et l'ensemble des chefs des juridictions à veiller à l'application effective des dispositions législatives récemment adoptées par le Parlement et relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes et contre les inégalités hommes-femmes".

Autant d'éléments qui constituent une véritable feuille de route pour la ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargée des Droits de l'Homme.

J.KOMBILE MOUSSAVOU